

Nombre de membres théorique : 23  
 Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 20  
 Nombre de procurations : 6  
 VOTES : Contre : 0 Pour : 20  
 Abstentions : 0  
 Date de convocation : 16.06.2014

**LAROQUE D'OLMES****DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 20 Juin 2014**

L'an deux mille quatorze et le vingt Juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LAFFONT Patrick, Maire.

Mesdames : DEJEAN Agnès, HENNECART Nadine, LE LEANNEC Alice, GUTIEREZ Pierrette, RAGUES Pilar, RIVIERE Marie-Christine, TOUSTOU Marie-Claude,

Et Messieurs : ALIAGA Patrick, CHAUBET Alain, DULOT Dominique, FONTES Guy, LAFFONT Patrick, PUJOL Roland, RINALDI Mattéo

Secrétaire de séance : DULOT Dominique

Absents : DES Claude, SARDA Carine, VIVANCOS Jean-Michel

Procurations : LAFFONT Jean-Michel à LE LEANNEC Alice - CARDOSO Cécilia à PUJOL Roland – PUJOL Michèle à GUTIEREZ Pierrette, MARTY Jean-Luc à DULOT Dominique, MARTY Jean-Philippe à RINALDI Mattéo, CLANET Denise à RIVIERE Marie-Christine

**Objet : Révision des tarifs de location des salles communales**

Vu la délibération du 26 mai 2014, qui revalorise les tarifs de location des salles, il apparaît nécessaire d'y ajouter un complément en proposant un tarif mutualisé lors de la location de plusieurs salles, ce qui donnerait :

- Salle Mermoz + salle du 3<sup>ème</sup> âge : 300 € pour les laroquais et 400 € pour les extérieurs pour un week-end ;
- Salle du gymnase de la MJC + Salle des miroirs : 300 € pour les laroquais et 400 € pour les extérieurs pour un week-end.

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

A la majorité des membres présents,

- **APPROUVE** la mise en place d'un tarif mutualisé des salles, aux conditions exposées ci-dessus, à compter du 20 juin 2014 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats de location des salles dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie certifiée conforme,

Date de transmission à la S/P de Pamiers : 30.06.2014

Date de publication : 30.06.2014

Pour avis conforme du : 30.06.2014..

- Monsieur le trésorier de Lavelanet-Belesta
- M. ALAUZET Christian
- Receveur – Percepteur

TRESORERIE de LAVELANET  
Espace P. Mendès France BP 103

09501 LAVELANET CEDEX

Tel : 09.67.01.03.48

Le Maire,



*(Signature of the Mayor)*

Le Maire certifie exécutoire  
le présent acte Le : 30/06/14

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoirs devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.